

Fiche action 2021/2024

« Les journées Découvertes des métiers de l'Industrie Aéronautique »

(Anciennement : les mardis et jeudis des métiers de l'Industrie Aéronautique)

Objectif :

Permettre aux élèves de collèges et de lycées dans le cadre du Parcours Avenir de mieux appréhender le monde de l'entreprise et plus précisément la grande variété de métiers du domaine de l'industrie aéronautique.

Public ciblé :

Elèves des classes d'orientation (3^{ème} et 2^{de}) des collèges et des lycées publics et privés sous contrat de la région Occitanie.

Démarche :

Dans le cadre du **Parcours Avenir** et de la dotation de **54 heures dédiée à l'orientation**, ce dispositif est proposé en 2 étapes (**ordre chronologique à respecter**)

Etape 1 : Présentation des Métiers

Etape 2 : Visite Pédagogique info métiers « Airbus XL »

.../...

Démarche :

ETAPE 1 – Présentation des métiers (préalable à l'étape 2)		ETAPE 2 – Visite pédagogique
Description	Une séance dans l'établissement scolaire (~2 heures) → Présentation des métiers de la filière Aéronautique , par des animateurs métiers de l' AFDET (Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technologique)	Visite Airbus XL : <ul style="list-style-type: none">- Salle télémessure + vidéo « campagne essai en vol »- Tour du site Airbus incluant une visite du belvédère de la chaîne d'assemblage des A350- Visite de l'A400M
Durée	2 heures Jour d'intervention à définir avec l'AFDET	2H Mardi, Mercredi, Jeudi ou Vendredi, entre Novembre et Février
Lieu	Dans l'établissement scolaire	Sur le Site Aéroscopia (Blagnac)
Nombre par groupe	Groupe de 20 personnes	Groupe de 40 personnes (Max 48 – accompagnateurs compris)
Matériels & supports	Etablissement scolaire: Mise à disposition d'une salle équipée d'un vidéo projecteur	En fin de visite, remise à l'enseignant : <ul style="list-style-type: none">- livret métiers GIFAS- Questionnaire d'évaluation de la visite: à remplir par les enseignants et à restituer en fin de visite
Conditions tarifaires	Gratuit (L'AFDET prend à sa charge les frais de déplacement des animateurs métiers)	Coût de la visite (à la charge de l'établissement scolaire) <ul style="list-style-type: none">- Si moins de 20 participants: forfait de 120,00 € TTC pour l'ensemble du groupe- A partir de 20 participants : 6,00 € TTC par personne Possibilité de réserver (sous réserve de disponibilité) une visite libre du musée Aéroscopia en supplément de la visite objet du présent accord → Coût de l'ensemble des 2 dispositifs est fixé à : 12 € par personne
Transport	Pas de transport ; l'animateur métier se déplace dans l'établissement scolaire	Coût du transport collectif des élèves et des accompagnants à la charge de l'établissement scolaire

.../...

Comment organiser une journée ? marche à suivre :

	QUI	QUOI	QUAND
1	L'établissement scolaire	pose une option de réservation auprès de Manatour par téléphone au 05 34 39 42 00 ou par mail : reservation@manatour.fr	Au plus tôt et un mois avant la date souhaitée.
2	L'établissement scolaire	Contacte l'AFDET pour bloquer la date de l'intervention dans la classe afdetocmp@gmail.com	Au plus tôt et un mois avant la date souhaitée
3	L'établissement scolaire	Communique la date d'intervention de l'AFDET à Manatour par téléphone au 05 34 39 42 00 ou par mail : reservation@manatour.fr (permet de bloquer l'option)	Au plus tôt et un mois avant la date souhaitée.
4	Manatour	renvoie à l'établissement le devis de l'option + tous les documents administratifs nécessaires	
5	L'établissement scolaire	Renvoie par mail à Manatour (reservation@manatour.fr) le bon de commande + tous les documents administratifs demandés (l'original sera à apporter le jour de la visite) → L'envoi vaut confirmation	
6	Manatour	adresse à l'enseignant une confirmation sur laquelle sont mentionnées les diverses ressources pédagogiques destinées à préparer la visite. En parallèle, Manatour informera l'AFDET et l'IPE avec les dates des 2 RDV	A réception de la commande
7	L'établissement scolaire	Réserve le transport en bus pour l'étape 2 Visite (Cout à la charge de l'établissement scolaire) Note : Le bus transportant le groupe est aussi utilisé pour les transferts pendant la durée de la visite (Découverte du site / Belvédère puis Belvédère / Télémessure)	A réception de la confirmation de Manatour
8	L'établissement scolaire	Règlement de la prestation MANATOUR par virement administratif sur le compte de SAS MANATOUR – 6 rue Roger Béteille - 31700 Blagnac	

Information sur le dispositif mis en œuvre

La définition des contenus et des supports nécessaires sera établie en collaboration entre l'IPE Airbus, l'ONISEP, les animateurs métiers de l'AFDET et Manatour.

La réservation, le suivi de la demande et sa gestion administrative seront assurés par Manatour qui communiquera les informations à l'IPE d'Airbus et à l'AFDET.

Un délai d'un mois est à prévoir entre la réception de la demande et sa mise en œuvre.

La visite sera assurée conjointement par Manatour et l'AFDET

Sites web:

ONISEP : www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers

Airbus (en anglais) : <http://www.airbus.com/work/>

MANATOUR : www.manatour.fr

AFDET : <https://www.afdet.org/bienvenue-en-occitanie-midi-pyrenees>

Pour plus de renseignement, contacter Thierry PARONNEAU (Ingénieur Pour l'Ecole Airbus)
au 06.29.19.53.94 ou par mail : thierry.paronneau@ac-toulouse.fr